

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

31 octobre 2024

DATE D’AFFICHAGE

31 octobre 2024

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 10

votants : 13

L’AN DEUX MIL VINGT QUATRE, MARDI 5 NOVEMBRE A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s’est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. BARRIER, M. BELFORT, M. COLIN, M. DEGOULET, Mme DESBOIS, Mme GUYON, , Mme JODEAU BELOTTI, M. OLLIVIER

Absents excusés :

M. Fabien LECERF donne procuration à M. Franck BARRIER

Mme Sandrine DEMAYA donne procuration à Mme Martine COUET

M. Pascal JOUSSE donne procuration à M. DEGOULET

M. Miguel FIMIEZ

M. Cédric CHARBONNEAU

Absent non excusé :

Néant

Secrétaire de séance : Mme Lydia DESBOIS

9. Subvention pour « La Ceinture Verte Mancelle »

Un courrier de demande de subvention de la part de l’association « la Ceinture Verte Mancelle » a été reçu à la mairie.

Martine COUET lit ce courrier aux membres du Conseil municipal dans lequel il est précisé que l’association « La Ceinture Verte Mancelle » demande une participation des communes qui accueillent la parade des tracteurs illuminés afin de les aider à couvrir les frais afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de verser 300,00€ à l’association à l’unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Voivres-lès-le-Mans

Le Maire

La secrétaire de séance

Le 8 novembre 2024

Martine COUET

Lydia DESBOIS

